

Avril 2011



Saint-Pierre de Chartreuse



**Arrivée de la 1^{ère} étape du
Critérium du Dauphiné :
Saint Pierre de Chartreuse
le 6 juin 2011**

Commune
adhérente



www.saintpierredechartreuse.fr
Mail : mairie.st-pierre-de-chartreuse@wanadoo.fr
Tél : 04.76.88.60.18.

La Vie Communale

Le Mot du Maire

Chartroussines, Chartroussins,

Les travaux engagés depuis l'automne pour l'aménagement du village se poursuivent.

L'achèvement de la réhabilitation du bâtiment de la poste, prévu fin septembre 2011, permettra la réintégration du bureau de Poste et le déménagement de la Mairie dès octobre 2011. L'agrandissement en cours d'exécution sur le côté et l'arrière du bâtiment intégrera, d'une part le distributeur automatique de billets et d'autre part un accès (obligatoire) pour les personnes à mobilité réduite.

Le chantier de la route de Perquelin sera, quant à lui, fini en juin 2011. Ces travaux importants, engagés dans le cadre de la continuité de l'opération d'aménagement du village, ont permis l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone, la création de trottoirs et la réfection du réseau d'assainissement collectif en très mauvais état.

Bien que perturbantes, ces actions étaient nécessaires à la fonctionnalité des services de la Poste et de la Mairie et à l'embellissement du village.

Le sens unique sur le Plan de Ville a été prorogé. L'expérience positive menée l'hiver passé a convaincu la majorité du Conseil Municipal d'entériner cette modification de la circulation. Son but est de faciliter le stationnement devant les commerces, d'assurer la sécurité des piétons et surtout de limiter la vitesse dans le sens de la descente depuis le parking des remontées mécaniques.

Des aménagements complémentaires vont être réalisés mais le respect du code de la route et de la limitation de la vitesse sont l'affaire de tous. N'oublions pas que le Plan de Ville est aussi un espace de détente, de rencontre et de jeux pour les enfants ...

Christophe Sestier.

Etat Civil

Naissances

Hanaé RAMBUR-FONTENAS : le 9/01/2011, fille d'Éric FONTENAS et Dorine RAMBUR

Cléa TOSELLI : le 12/02/2011, fille de Mathieu TOSELLI et Flavie CLOITRE

Maïly EMMANUEL : le 22/02/2011, fille de Javed EMMANUEL et Fanny PINARD

Saël CALDWELL : le 28/02/2011, fils de Joseph CALDWELL et Marie BERTRAND-DALECHAMPS

Marin NAUDON : le 12/03/2011, fils de David NAUDON et Marie DAL-COL

Mariage

Robert SIRAND-PUGNET et Anne-Marie BRICE :
le 9/04/2011

Décès

Irma AMBLARD : le 29/01/2011

Nous adressons toutes nos excuses à la famille de Madame Alice BAFFERT, née GERENTE-LAPIERRE dont le décès survenu le 6 novembre 2010 a été omis dans le précédent journal.

Le Symposium de Sculpture



Merci à l'association «Artistes de Chartreuse» d'avoir maintenu le symposium et de s'être adapté aux conditions climatiques défavorables pour la sculpture neige et glace.

La manifestation a créé l'événement et enchanté les nombreux visiteurs en balade durant ce

week-end printanier du mois de janvier !
Rendez-vous en 2013.

Pic Livre

L'association Pic Livre contribue au fonctionnement de la bibliothèque municipale et propose une animation culturelle sur le village (spectacles, animation en collaboration avec d'autres associations : la crèche, l'école, ...).

Pour mener à bien toutes ces activités, un certain nombre de bénévoles sont nécessaires.

Si vous êtes intéressé(e) pour rejoindre l'équipe, que ce soit 2h par semaine ou 2h par mois : 04.76.88.75.17 ou bibliotheque.st.pierre@gmail.com

La Cour de l'Ecole

Suite à un projet présenté au conseil d'école, la cour de l'école s'est embellie. Isabelle Pajot, Marie-Lorraine Peignier et des parents d'élèves ont réalisé une décoration conçue par Marie-Lorraine sur le sol de la cour. Cette peinture, bien accomplie et ludique, est appréciée par les enfants qui se sont très bien adaptés à ce nouvel espace.

Merci à tous ceux qui ont participé à l'aboutissement de ce beau projet et au Sou des Écoles qui a fourni la peinture.



L'Ephémère

L'équipe organisatrice du stage "Boîtes de Concert" qui aura lieu pendant les Rencontres Brel recherche des vieux cadres de tableaux même abîmés, des vieilles chaises en bois même cassées, des sacs de toile de jute.
Marie-Lorraine Peignier : 04.38.86.90.93 ou mlorrainep@orange.fr

Au Sujet de ...

La Télévision Numérique Terrestre

Le C.S.A. (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) a mis en œuvre un programme sur le territoire national pour remplacer la diffusion hertzienne analogique par la T.N.T. (Télévision Numérique Terrestre) d'ici la fin de l'année 2011.



Ce nouveau procédé permettra aux téléspectateurs de recevoir 18 chaînes gratuites dans de meilleures conditions de définition.

Notre commune sera concernée par cette opération à partir du 14 juin 2011.

France Télé Numérique, qui est l'opérateur du C.S.A., modifie progressivement les émetteurs afin que les usagers puissent continuer à recevoir les chaînes de la T.N.T. par le biais de leurs antennes «râteau».

Malheureusement, en raison de la faible population de Saint Pierre de Chartreuse, le C.S.A. ne transformera pas les 5 émetteurs de notre commune.

En conséquence, notre zone n'étant plus couverte, les usagers Chartroussins devront avoir recours à un autre moyen de réception : la parabole.

Les personnes qui captent les chaînes de télévision par le biais d'une antenne «râteau» doivent donc s'équiper d'une parabole et d'un décodeur, avant le 14 juin 2011 afin de ne pas subir de coupure de réception.



Afin de palier au désagrément subi par les habitants concernés, le C.S.A. accorde des aides (pour les résidences principales uniquement) :

- une aide financière de 250 € maxi (sans condition de ressources) sera attribuée pour l'installation d'une parabole et l'acquisition d'un décodeur. Gardez bien vos factures et vos tickets de caisse, ils vous seront demandés pour tout remboursement.

Les aides financières sont disponibles dans un délai maximum de 6 mois après le passage à la T.N.T.

- une assistance technique gratuite pour les personnes de plus de 70 ans ou dépendantes.

Attention : au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi les téléspectateurs recevant la T.N.T. par une antenne râteau ou intérieure devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste relié à

l'antenne râteau ou intérieure après le passage à la T.N.T.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour connaître précisément les conditions d'attribution des aides, obtenir le formulaire nécessaire pour bénéficier des aides, téléphonez au :

Méfiez-vous du démarchage à domicile !
En cas de doute, appelez le 09.70.818.818

09.70.818.818 ou consulter le site www.tousaunumerique.fr

La Station de Trail

La première «station de Trail» de France a ouvert ses portes à Saint Pierre de Chartreuse.

Ce concept, innovant et multidimensionnel, est le résultat d'un étroite partenariat entre acteurs publics et privés.

En effet, c'est en s'associant que le Parc naturel régional de Chartreuse, la municipalité, l'entreprise Raidlight-Vertical et le bureau des guides «Cartusiana» ont conçu ce projet qui s'inscrit dans une dynamique de développement économique, touristique et sportif du territoire.

Grâce au soutien du Parc, il a pu être financé à 80 % par des subventions de la région Rhône-Alpes et de l'Europe (Feder). Cette idée très originale, comme la qualifient déjà de nombreuses revues économiques et sportives, devrait amener entre 10 000 et 15 000 personnes sur le territoire.

Pour les traileurs, c'est :

- une base sportive,
- un lieu de partage et d'échanges,
- un site d'entraînement avec des parcours et des ateliers techniques
- un espace d'accueil (au sein du bâtiment de Raidlight-Vertical) avec douches, vestiaire, sauna, tapis-roulant, fauteuils de relaxation,
- une base internet leur permettant de comparer leur temps avec ceux des autres coureurs,
- un animateur pour les accueillir et les conseiller,
- la possibilité de tester gratuitement et en permanence une cinquantaine de produits innovants de matériel et vêtements de sport,
- des circuits, de l'encadrement de Trail et de Randonnée et des stages avec hébergement organisés par Cartusiana.

L'inauguration de la Station de Trail aura lieu pendant le week-end l'Ascension, lors de la fête du Trail «Les 3 jours de Trail de Chartreuse».



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les compte-rendus complets sont disponibles sur www.saintpierredechartreuse.fr

BUDGET 2011

Lors du Conseil Municipal du lundi 7 mars 2011 ont eu lieu les votes des comptes administratifs 2010. Nous avons, pour gérer notre commune, un budget principal et deux budgets annexes : "la forêt" et "l'eau et de l'assainissement".

Comptes administratifs 2010

Le compte administratif établi en fin d'exercice, retrace les mouvements effectifs des dépenses et des recettes de la collectivité.

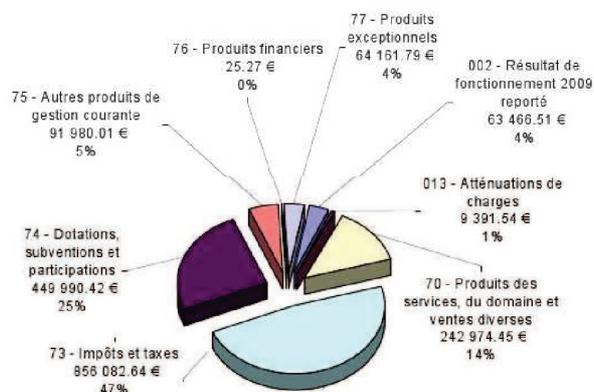
BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	1 453 015.89 €	Dépenses	603 317.80 €
Recettes	1 714 606.12 €	Recettes	664 030.93 €
Excédent de clôture de l'exercice	261 590.23 €	Restes à réaliser :	Dépenses 433 186.41 €
Résultat antérieur reporté de 2009	63 466.51 €		Recettes 225 746.00 €
Excédent cumulé (a)	325 056.74 €	Résultat antérieur reporté de 2009	- 151 512.06 €
		Besoin de financement (b)	298 239.29 €

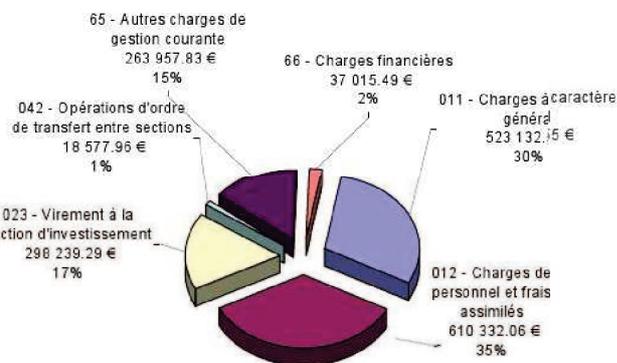
(a) - affecté comme suit : virement à la section d'investissement : 298 239.29 €, report en recette de fonctionnement 2011 : 26 317.45 €

(b) - que nous prenons sur l'excédent de fonctionnement

Recettes de Fonctionnement



Dépenses de Fonctionnement



BUDGET ANNEXE DE LA FORET

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	106 130.79 €	Dépenses	34 549.74 €
Recettes	139 412.56 €	Recettes	50 844.25 €
Excédent de clôture de l'exercice	33 281.77 €	Restes à réaliser :	Dépenses 164 333.66 €
Résultat antérieur reporté de 2009	49 841.06 €		Recettes 93 130.00 €
Excédent cumulé (c)	83 122.83 €	Résultat antérieur reporté de 2009	- 9 675.37 €
		Besoin de Financement (d)	64 584.52 €

(c) - affecté comme suit : virement à la section d'investissement : 64 584.52 €, report en recette de fonctionnement 2011 : 18 533.31 €

(d) - que nous prenons sur l'excédent de fonctionnement

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	117 151.21 €	Dépenses	298 227.60 €
Recettes	150 783.09 €	Recettes	689 332.47 €
Excédent de clôture de l'exercice	33 631.88 €	Restes à réaliser :	Dépenses 184 523.22 €
Résultat antérieur reporté de 2009	0 €		Recettes 0 €
Excédent cumulé (e)	33 631.88 €	Résultat antérieur reporté de 2009	0 €
		Excédent de financement (f)	241 066.85 €

(e) - affecté comme suit : virement à la section d'investissement : 0 €, report en recette de fonctionnement 2011 : 33 631.88 €

(f) - il couvre le besoin de financement des «restes à réaliser» donc pas besoin d'affecter une partie des excédents de fonctionnement

Conseil Municipal du 7 février 2011 : Route du Coleau : travaux supplémentaires pour la protection du captage d'eau de Cherlieu, approbation du marché de mission d'assistance conseil avec la D.D.T. de l'Isère pour le renouvellement du contrat de délégation par affermage des services d'eau et d'assainissement, modification délibération du 03/09/2009 concernant assujettissement à la redevance d'assainissement des habitations raccordables, montant redevance annuelle du S.P.A.N.C., approbation de la convention de soutien financier entre la commune et l' A.D.M.R. de St Laurent du Pont, vente du local du C.L.S.H. aux Écureuils à Madame Peignier, acquisition d'un terrain à Patassière

BUDGET 2011

Lors du Conseil Municipal du lundi 28 mars 2011 a eu lieu le vote des budgets primitifs 2011(prévisionnels 2011) de la commune.

Budgets prévisionnels 2011

BUDGET PRINCIPAL

Le montant total du budget principal (fonctionnement + investissement) s'élève à 3 580 532,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévisions	Recettes	Prévisions
Charges à caractère général	537 870,00	Résultat de fonctionnement report (excédent)	26 817,00
Charges de personnel et frais assimilés	607 507,00	Atténuations de charges	14 000,00
Virement à la section d'investissement	103 702,00	Produits des services, du domaine et ventes	194 200,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	32 750,00	Impôts et taxes	817 500,00
Autres charges de gestion courante	263 573,00	Dotations, subventions et participations	479 660,00
Charges financières	45 250,00	Autres produits de gestion courante	142 300,00
Charges exceptionnelles	154 000,00	Produits financiers	25,00
		Produits exceptionnels	150,00
		Reprise sur amortissements et provisions	70 000,00
TOTAL DES DEPENSES	1 744 652,00	TOTAL DES RECETTES	1 744 652,00

Investissement

Dépenses	RAR* 2010	BP 2011	Recettes	RAR* 2010	BP 2011
Eclairage public		3 310,00			
WC publics	640,00	75,21			
Réhabilitation de la poste	336 856,41	288 049,38	DGE et CGI	225 746,00	82 587,00
Centre technique municipal	6 824,00	276 210,00	CGI		70 000,00
Informatique bibliothèque		5 800,00	CGI		2 384,00
Voirie communale	38 300,00	478 140,00			
Groupe scolaire St Hugues	650,00		CGI		
Espace loisirs la Diat (PAF)		31 500,00			
Station Trail		89 700,00			
Plan développement communal	22 150,00		Région		9 260,00
Améliorations pastorales	2 570,00				
Parking du Couzon	4 070,00	10 000,00			
Espace Outdoor La Diat	5 970,00	24 000,00			
Salle St Michel / cantine		5 000,00			
Acquisition terrains	2 000,00		Vente terrain du Bourg (2è partie)		22 600,00
Frais d'étude PLU	13 156,00	10 300,00	Vente garages La Diat		140 000,00
			Vente bâtiment Les Ecureuils		218 000,00
			Vente terrain Les Ecureuils		103 000,00
			Vente salle des Gentianes		132 000,00
TOTAL RAR*	433 186,41		TOTAL RAR *	225 746,00	
Nouvelles inscriptions 2011		1 222 084,59	Nouvelles Inscriptions 2011		779 831,00
			Emprunt		300 000,00
Dépôts & cautionnements		1 000,00	Amortissement		32 750,00
Remboursement dette (Capital)		88 810,00	TVA - TLE		94 612,00
Déficit d'investissement reporté		90 799,00	Excédent de réserve		298 239,00
			Virement de la section° de fonctionnement		103 702,00
			Dépôts & cautionnements		1 000,00
TOTAL DEPENSES 2011		1 402 693,59	TOTAL RECETTES 2011		1 610 134,00
TOTAL BP 2011		1 835 880,00	TOTAL BP 2011		1 835 880,00

*RAR : Restes À Réaliser

pour la création d'un parking, classement des meublés de tourisme : renouvellement de la prise en charge par la commune des visites de contrôle, soutien pour le maintien des structures de santé mentale à Voreppe et St Laurent du Pont, vente de bois 2011, informatisation de la bibliothèque.

Conseil Municipal du 7 mars 2011 : Vote des comptes administratifs 2010, des comptes de gestion et affectation des résultats, S.I.V.U. : information sur le C.A. 2010 et préparation du B.P. 2011, avenants aux marchés de travaux de réhabilitation du bâtiment de la poste, programme d'aménagement chemin de Perquelin : approbation convention avec

BUDGET 2011

BUDGET ANNEXE DE LA FORET

Le montant total du budget annexe de la Forêt (fonctionnement + investissement) s'élève à 363 865.00 €.

Budget de fonctionnement : 175 202.00 € dont un report de l'exercice 2010 excédentaire de 18 538.00 €.

Budget d'investissement : 188 663.00 € dont un report de l'exercice 2010 excédentaire de 6 619.00 € et des restes à réaliser 2010 à reporter en 2011 de 164 333.66 € en dépenses et de 93 130.00 € en recettes.

Remarques particulières sur le budget de fonctionnement

- les ventes de coupes (prix du bois) se maintiennent, prévisions 2011 : 154 164.00 €.
- le budget de la forêt abonde (reverse) à hauteur de 110 000.00 € au budget principal.
- le budget de fonctionnement dégage un excédent de 8 779.00 € qui est directement affecté au budget d'investissement.
- des travaux d'entretien de nos forêts communales sont effectués à hauteur de 22 400.00 €

Remarques particulières sur le budget d'investissement :

- réalisation de la route du Coleau : 97 333.66 € (travaux financés à 80 %).

- des travaux seront réalisés, à hauteur de 67 500.00 € sur les différentes parcelles communales financés à 30 % par le Conseil Régional.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le montant total du budget annexe de l'Eau et de l'Assainissement (fonctionnement + investissement) s'élève à 686 720.00 €.

Budget de fonctionnement : 163 940.00 €.

Budget d'investissement : 522 780.00 € dont un report de l'exercice 2010 excédentaire de 241 066.00 € et des restes à réaliser 2010 à reporter en 2011 de 184 523.00 € en dépenses.

Remarque particulière sur le budget d'investissement : nous continuons la 2^{ème} tranche des travaux du réseau collectif d'assainissement des Essarts à La Coche.

Réglementation

Apiculture

A la demande des apiculteurs, le Ministère de l'agriculture a décidé de reprendre le principe d'une déclaration annuelle des ruchers. La gestion du recensement apicole a été transférée au service apicole du Groupement de Défense Sanitaire (G.D.S.A).

Procédure à suivre :

- choisir votre type d'activité et obtenir un numéro de SIRET (si vente de miel) auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Isère ou (si autoconsommation) un numéro de NUMAGRIT auprès du G.D.S.A.
- procéder à la déclaration de rucher sur internet : www.service-public.fr ou auprès du G.D.S.A. de l'Isère
- tenir un registre d'élevage.

La déclaration de rucher : de nouveau obligatoire

G.D.S. (et G.D.S.A.)
Maison des Agriculteurs - 40 Ave Marcelin Berthelot - BP 2314 - 38033 Grenoble Cedex 2
Tel : 08.20.48.24.37 - Email : infods38.asso.fr
www.gds38.asso.fr

Ovins et Caprins

La réglementation relative à l'identification et aux prophylaxies s'applique à tous les détenteurs d'ovins et caprins quelle que soit la finalité des animaux : exploitation agricole professionnelle, complément de revenu, «tondeuse», animaux de compagnie ou de loisirs, ...



En Isère, c'est le Groupement de Défense Sanitaire (G.D.S.) qui, par délégation de la Chambre d'Agriculture, est chargé de l'enregistrement des détenteurs d'ovins et de caprins.

Vos obligations auprès du G.D.S :

- déclaration des effectifs
- déclaration de tout mouvement d'animaux et tenue d'un registre de circulation
- identification des animaux avec repère électronique et repère conventionnel consignés dans un registre
- dépistage de la brucellose
- tenue d'un registre d'élevage et d'un carnet sanitaire
- s'acquitter des frais d'identification, de gestion des prophylaxies et de la contribution à l'équarrissage.

France-télécom et approbation du plan de financement des travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité, réduction du budget fleurissement de la commune, approbation de la convention entre la commune, le S.I.V.U. des remontées mécaniques et Madame Teillaumas, demande à l'O.N.F. de maîtrise d'œuvre pour exploitation du bois sur l'emprise du stade biathlon, demande subventions F.E.D.E.R. P.O.I.A. et Région Rhône-Alpes pour la création et le développement d'une station de Trail, demande d'aide pour la réalisation d'aménagement contribuant au renforcement de l'attractivité du bourg au titre du C.D.R.A, approbation convention avec l'U.C.I. pour l'espace Outdoor de la Diat.

Infos Pratiques

Animations

Expo Photo "Frontière Dauphiné-Savoie"

Salle des Arts du 23 avril au 8 mai.

Concert "Le Solaris Quartet"

Église de St Hugues le 29 mai à 16h.

Inauguration de la station de Trail le 2 juin

Fête du Trail de Chartreuse les 2, 3 et 4 juin

«3 jours de Trail de Chartreuse»

L'association Smag a imaginé 3 journées dédiées au Trail et à la découverte de la 1^{ère} station française de Trail avec un concept ludique proposant différentes épreuves, tous formats et pour tous les niveaux.

jeudi 2 : "Parcours Chrono" - vendredi 3 : "Kilomètre Vertical" (la Diat - la Scia) - samedi 4 : "Chartreuse Maratour" : 45 km et le "Trail des 2 Soms" : 21 km

Edition limitée à 1000 dossards !

Les Décou'Vertes le 5 juin

50 activités
de pleine nature
pour tous,
réparties sur l'ensemble
du massif de Chartreuse
dont 3 en nocturne
le samedi 4 juin



Concert "Nils Wielbolt"

Église de St Hugues le 5 juin à 16h.

Arrivée de la 1^{ère} étape

du Critérium du Dauphiné le 6 juin

Fête des Vieux Métiers et Vide Grenier le 12 juin

Expo de Peinture de Lucien Descotes-Genon

du 15 au 29 juin - Salle des Mariages

Concert "4 siècles de Musique Sacrée et Profane"

Grange de la Corrière le 26 juin à 14h30.

Opéra lyrique "Dialogue des Carmélites"

Grange de la Corrière le 17 juillet à 14h30.

Rencontres Brel

du 19 au 24 juillet

A l'affiche

sous Chapiteau

Grange de la Corrière

Mountain-Men,
Têtes Raides, Zaz
Danny Brillant, ...

Graeme Allwright

Espace de Loisirs

Piscine municipale

Ouverture du 2 juillet au
28 août 2011 de 11h à 18h

Cours de natation et
d'aquagym : inscriptions à
la piscine.



Forêt d'Émeraude

En raison d'importants travaux d'entretien et compte-tenu de la fermeture de route de Saint Laurent du Pont, le parc acrobatique forestier sera fermé en mai.

Ouverture du 2 juin au 25 septembre de 11h à 19h, les week-ends uniquement en juin et septembre, tous les jours en juillet et août.

Pile : c'est collecté, Face : c'est recyclé !

Un bac de récupération des piles et accumulateurs usagés est à votre disposition dans le hall de la mairie.

Covoiturage



En 3 ans, le groupe de covoiturage régulier de St Pierre de Chartreuse est passé de 20 à 42 personnes.

Ainsi, depuis 2008, plus de 40 000 kms ont ainsi été évités. Des économies pour les membres du groupe et un peu d'air pour la planète !

Alors, n'hésitez pas à tester le covoiturage en partageant votre voiture ou en la laissant au garage de temps en temps. Pour plus d'information : 04.38.86.91.28.

Evénement

La 32^{ème} édition de la fête internationale du franco-provençal aura lieu les 17 et 18 septembre 2011 dans les Entremonts en Chartreuse.

A cette occasion, si vous parlez, comprenez, ou aimez le patois, prenez contact avec l'association "Mémoire des Entremonts" afin de faire perdurer la mémoire de notre langue, et organiser une fête réussie.

Gérard Martenon : 04.79.65.87.56 ou Matthieu Barret : aadec@wanadoo.fr

Site Internet

Le site de la mairie www.saintpierredechartreuse.fr a été entièrement refait. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos remarques et observations afin qu'il soit le plus complet et convivial possible.

Conseil Municipal du 28 mars 2011 : Vote des budgets primitifs 2011, choix de la D.D.T. de l'Isère pour une mission d'assistance pour la réalisation d'une étude sur une simulation économique de la gestion des ouvrages du service d'eau potable et d'assainissement en régie, S.P.A.N.C. : précision sur montant et les modalités de paiement de la redevance, approbation de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage entre la commune et le P.N.R.C. pour la route forestière du Coleau, organisation de l'arrivée d'une étape du Critérium du Dauphiné.

Hier & Aujourd'hui

Critérium du Dauphiné

Saint Pierre de Chartreuse accueillera l'arrivée de la 1^{ère} étape du Critérium du Dauphiné le lundi 6 juin 2011.

Ainsi, à l'issue de 144 kms parcourus depuis Alberville via Saint Laurent du Pont, 176 coureurs des meilleures équipes cyclistes mondiales passeront la ligne d'arrivée sur le Plan de Ville à partir de 17h10.

Cette arrivée sera retransmise en direct pendant 1h30 sur France 3 (à partir de 16h10) et Eurosport ainsi que sur des chaînes de télévisions et radios internationales.



Cette 1^{ère} arrivée du 63^{ème} Critérium du Dauphiné, intégralement financée par la Communauté de Communes Chartreuse-Guiers et le Parc naturel régional de Chartreuse, aura des retombées médiatiques et économiques importantes pour la commune et le massif. Cette manifestation permettra de lancer la saison d'été en Chartreuse.

Images d'Autrefois



Travaux à Baffardière



Travaux à Baffardière

(la grange Villard au premier plan. "L'Etoile" et le parking des remontées mécaniques n'existaient pas)

Toutefois, l'organisation d'un tel événement entraînera des perturbations de la circulation et des modifications du stationnement dans le village.

Aussi, nous comptons sur la compréhension de tous pour la réussite de cette journée.

La participation de bénévoles sera la bienvenue pour la logistique (barrière, organisation des parkings, aménagement de la salle de presse, etc.).

N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie.

Merci d'avance.

A noter

- > Aménagement de l'aire d'arrivée dès 7h (barrières, écran géant, podium, etc.).
- > Stationnement et circulation interdits sur tout le Plan de Ville et le parking de Baffardière (accès des riverains et livraisons autorisés jusqu'à 12h).
- > Circulation à double sens sur la RD 512 (de la brocante "Le Fumeron" jusqu'à la sortie du village en direction du Col du Cucheron).
- > Modifications des lignes régulières de bus et du transport scolaire.
- > Fermeture de la RD 520b (St Laurent du Pont/ St Pierre de Chartreuse) à 15h environ dans le sens inverse de la course et à 16h environ dans le sens de la course.
- > Réouverture de la route après le passage de la voiture balai.

Des informations précises seront communiquées ultérieurement sur le site internet de la mairie, par affichage, voie de presse, mots dans les cartables.